

# Ouvrez votre épargne à de nouveaux horizons

SwissLife Liberté Plus  
Contrat individuel d'assurance sur la vie,  
libellé en unités de compte et en euros



Vous souhaitez réaliser un projet, vous assurer un revenu complémentaire ou diversifier votre épargne ?

## **SwissLife Liberté Plus, pour accéder aux performances des marchés financiers en toute sérénité**

SwissLife Liberté Plus est un contrat d'assurance vie à la fois souple et complet. Il vous assure par des versements libres ou programmés, la constitution de votre capital.

Vous orientez vous-même votre épargne en fonction de vos objectifs et de votre horizon de placement vers un ou plusieurs des 30 fonds proposés.

Des options de gestion financière automatique, tel que l'investissement progressif, accompagnent votre stratégie d'investissement et sécurisent ainsi votre épargne. Vous les choisissez en fonction de vos besoins.

Dès la souscription, une garantie plancher-décès est incluse automatiquement et protège votre épargne des moins-values dans une certaine limite.



# Comment sécuriser votre épargne en unités de compte ?

SwissLife Liberté Plus vous propose quatre options de gestion automatique.

## ● L'investissement progressif

Pour entrer progressivement sur les marchés financiers et lisser les éventuelles fluctuations boursières, vous pouvez choisir cette option **gratuite** à la souscription ou en cours de contrat. Votre capital versé initialement sur le fonds euros est régulièrement investi sur les supports en unités de compte que vous avez sélectionnés, selon un montant et une durée déterminés (tous les mois pendant 6, 9, 12, 18 ou 24 mois).

## ● La réallocation automatique de l'épargne

Dès la souscription ou en cours de contrat, vous définissez la répartition de votre épargne entre les différents supports proposés. Quelle que soit l'évolution de chaque unité de compte, votre allocation sera maintenue au choix tous les six mois ou tous les ans. Ainsi, votre stratégie d'investissement sera respectée.

## ● L'arbitrage automatique

### ● des plus-values

Vous pouvez sécuriser vos plus-values en définissant un seuil (10% minimum), à partir duquel elles seront transférées directement sur le fonds euros. La gestion de votre contrat est ainsi simplifiée.

### ● en cas de moins-values

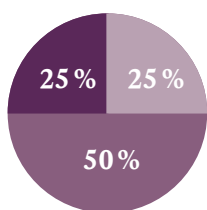
Avec cette option, vous limitez vos moins-values. Vous sélectionnez les supports en unités de compte, ainsi qu'un seuil minimum de moins-value, à partir de 10%. Dès que ce seuil est atteint, la valeur atteinte par l'unité de compte concernée est transférée vers le fonds euros et donc sécurisée. À tout moment, et dès que la conjoncture vous semble meilleure, vous pouvez choisir de réinvestir votre épargne sur des supports plus dynamiques pour profiter de leurs performances.

# Une large gamme de supports pour une assurance vie liberté

Plus de choix et plus de liberté : telle est la souplesse du contrat SwissLife Liberté Plus. **4 unités de compte profilées, 1 fonds euros, et 27 autres unités de compte**, que vous pouvez panacher librement : *votre* solution s'y trouve forcément.

## ● Les unités de compte profilées

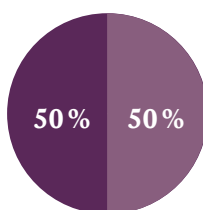
Vous souhaitez une performance accrue pour votre épargne, sans vous préoccuper de sa gestion ? Choisissez, parmi les 4 profils, celui qui correspond à votre horizon de placement ou votre sensibilité au risque.



### Profil Prudent

Pour ceux qui préfèrent la régularité et la sécurité.

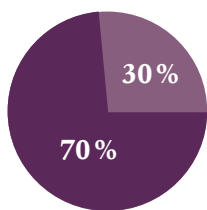
- Actions internationales
- Obligations
- Stratégies actives diversifiées\*



### Profil Équilibre

Pour ceux qui recherchent une performance avec un risque mesuré.

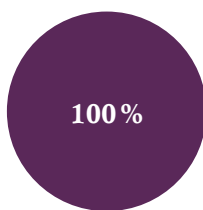
- Actions internationales
- Obligations



### Profil Dynamique

Pour ceux qui acceptent des variations importantes de valorisation.

- Actions internationales
- Obligations



### Profil Offensif

Ce profil sera choisi par ceux qui visent la performance du marché des actions, en assumant les risques encourus.

- Actions internationales

Ces unités de compte sont composées des compartiments de la sicav Swiss Life Funds (Lux). Les compartiments sont gérés par Swiss Life Asset Management, la société de gestion du groupe Swiss Life et bénéficient des expertises développées au sein du groupe dans les classes d'actifs investies.

\* Actifs offrant un complément de rendement par rapport aux classes d'actifs traditionnelles ou contribuant à diminuer le risque total du portefeuille.

## ● Le fonds euros

C'est le fonds sécurisé par excellence, avec l'effet cliquet : la performance obtenue chaque année vous reste acquise définitivement.

## ● Les autres unités de compte

27 autres unités de compte vous sont proposées. Elles répondent à des critères de sélection que nous nous sommes fixés en matière de risque/performance, et/ou des critères d'allocation géographiques (France, Europe, Amérique, Asie...), ou sectoriels. Les OPCVM supports de ces unités de compte proposées sont gérés soit par Swiss Life Asset Management soit par des sociétés de gestion reconnues et sélectionnées par Swiss Life : BlackRock I-M, Carmignac Gestion, CCR Asset Management, DNCA, Edmond de Rothschild AM, Fidelity Investments, Franklin Templeton IM, Halbis Capital Management, HSBC Investment Funds (Lux), Pictet Funds, Rothschild et Cie et Sinopia.

La complémentarité de l'offre vous permet, en fonction de votre perception des risques encourus et de votre connaissance des marchés financiers, de répondre à vos objectifs.

*Cinq supports font partie de la famille des fonds ISR et témoignent de l'engagement de Swiss Life dans le domaine du développement durable. Ces 5 OPCVM (1 OPCVM obligataire et 4 OPCVM actions) ont été sélectionnés à l'aide des critères d'analyse fournis par des bases de données spécialisées.*

Les supports en unités de compte ne comportent pas de garantie du capital.

Le fonds euros est garanti annuellement après prélèvement des frais.

# Vos avantages

## ● Le sérieux Swiss Life

Swiss Life, présente en France depuis plus de 100 ans, est reconnue internationalement pour la qualité de ses produits et pour le sérieux de sa gestion.

## ● L'information et la transparence

L'information et la transparence sont pour nous des valeurs primordiales. Aussi, malgré les aléas inhérents à toute gestion financière, nous maintenons depuis longtemps notre réputation auprès des clientèles les plus exigeantes. Sur le site Swiss Life, vous avez ainsi accès à toutes les informations sur votre contrat. Tous les frais sont clairement indiqués dans la documentation commerciale. Et votre conseiller reste à votre disposition pour toute question.

## ● La souplesse et la simplicité

SwissLife Liberté Plus est un contrat multisupport et multigestionnaire, mais il reste simple et souple : vous pouvez opter pour des versements libres ou programmés, arbitrer à tout moment entre les supports mis à votre disposition, déléguer le pilotage de votre contrat en optant pour les options d'arbitrage automatique ou arbitrer vous-même en profitant de l'expertise financière apportée par les multiples et prestigieuses sociétés de gestion. Avec SwissLife Liberté Plus, vous orientez votre épargne selon vos objectifs de placements.

## ● Une fiscalité avantageuse

Vous bénéficiez de la fiscalité avantageuse de l'assurance vie. Les revenus et plus-values sont imposés, soit par intégration dans le barème progressif de l'impôt sur le revenu, soit par prélèvement forfaitaire. Dans le cas d'un prélèvement forfaitaire, au bout de 8 ans, vos intérêts, sont totalement exonérés, jusqu'à 9 200 euros par an pour un couple marié soumis à imposition commune (4 600 euros pour une personne seule). Au-delà, un prélèvement libératoire de 7,5 % est effectué. En cas de retrait partiel ou total avant 8 ans, il est de 15 %, et de 35 % avant 4 ans. Les prélèvements sociaux (12,1 %) n'étant effectués qu'en fin de contrat ou à l'occasion d'un rachat partiel ou total, les sommes correspondantes continuent à fructifier pendant toute la durée de vie de votre contrat.

## ● Une transmission facilitée

Le conjoint bénéficiaire est totalement exonéré de droits de succession et du prélèvement de 20 %, ainsi que le partenaire de PACS, ou le frère ou la sœur sous certaines conditions. Pour les autres bénéficiaires, si les versements ont été effectués avant 70 ans, le capital est exonéré jusqu'à 152 500 € par bénéficiaire, et au-delà le prélèvement n'est que de 20 %. Les prélèvements sociaux ne sont pas applicables sur les capitaux en cas de décès.

SwissLife Liberté Plus peut être souscrit dans le cadre du pack SwissLife Intergénération. En effectuant un don manuel, assorti d'un pacte adjoint, vous bénéficiez ainsi d'abattements et de réductions sur les droits de mutation.





## Un produit qui vous ressemble

Voici quelques exemples pour vous aider à choisir le mode de gestion le plus adapté à votre profil. Parlez-en à votre conseiller, il mettra en place pour vous la stratégie la mieux adaptée à vos projets.

### ● Vous préparez un projet à long terme

Un achat immobilier, l'acquisition d'un bateau? Vous voulez profiter de toutes les opportunités de gains offertes par la bourse, pour disposer le moment venu du capital recherché. Vous ne voulez pas vous soucier de la gestion de votre contrat au quotidien.

→ **Ce que nous vous proposons :** Votre épargne sera principalement investie sur des supports boursiers. Vous choisirez les arbitrages automatiques des plus-values et en cas de moins-values. À l'approche de la date de réalisation de votre projet, vous transférez l'épargne acquise à partir des supports en unités de compte vers le fonds euros.

### ● Vous recherchez des conseils avisés pour vos placements et une gestion pilotée

Vous vous intéressez au domaine financier, sans pouvoir y consacrer suffisamment de temps, et vous préférez vous appuyer, pour vos décisions, sur les conseils d'un spécialiste.

→ **Notre recommandation :** Votre conseiller vous guide dans l'orientation de votre épargne. Il vous propose d'opter pour une solution simple, sans intervention de votre part : 4 unités de compte profilées sont à votre disposition pour répondre à votre stratégie d'investissement (horizon de placement, rendement espéré et risque consenti).

### ● Vous êtes un épargnant actif et indépendant

Vous vous tenez informés des évolutions des marchés, et vous n'hésitez pas à arbitrer entre les différents supports proposés.

→ **Nos solutions :** Vous disposez, en plus des 4 unités de compte profilées et du fonds euros, de 27 autres unités de compte, largement diversifiées et sélectionnées avec attention. Sur notre site internet, [www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr), vous pouvez effectuer toutes vos demandes d'arbitrages 24h/24, 7j/7, depuis n'importe quel endroit.

# Les principales caractéristiques de votre contrat

## Les versements

- Versement initial: 3 000 € minimum.
- Versements libres: 1 500 € minimum, dont 300 € minimum par unité de compte
- Versements programmés: 150 € mensuels, 450 € trimestriels, 900 € semestriels ou 1 800 € annuels, dont 150 € minimum par unité de compte
- Frais sur versements maximum :
  - ▶ 4,75% pour un versement inférieur à 60 000 €
  - ▶ 3% pour un versement supérieur ou égal à 60 000 €
- Frais de gestion: 0,65% sur le fonds euros; 0,96% sur les supports UC

## Les arbitrages

- Investissement progressif: aucuns frais
- Réallocation automatique et arbitrage automatique des plus-values ou en cas de moins-values: montant min. 1 000 €, frais: 0,10% +15 €.
- Arbitrage libre: montant min. 1 000 €; un arbitrage **gratuit** par an, puis frais de 0,20% + 30 €.

## La valorisation de l'épargne

- Le fonds euros est valorisé dès le lendemain de l'encaissement de votre versement.
- Pour les supports en unités de compte, est utilisée la valeur liquidative du lendemain de la réception, ou le premier jour de cotation.

## Les garanties incluses automatiquement

- Garantie décès: assure aux bénéficiaires le paiement de la valeur de rachat en cas de décès de l'assuré
- Garantie plancher-décès: en cas de moins-value constatée au décès de l'assuré, versement d'un capital supplémentaire aux bénéficiaires, limité à 75 000 euros.

## La disponibilité

- Rachats partiels ou rachat total à tout moment, sans frais ni pénalités. Montant minimum du rachat: 1 000 €. Montant minimum restant investi en cas de rachat partiel: 3 000 €.
- Avance: sans frais, et selon le règlement général des avances.

## Swiss Life

### Une marque de qualité pour des clients de qualité

- La solidité et le dynamisme d'un Groupe suisse, présent en France depuis plus de 100 ans.
- Un savoir-faire en assurance, une expertise reconnue sur les métiers de la retraite, de la gestion de patrimoine, de la santé et de la prévoyance pour vous, particuliers, professionnels indépendants ou chefs d'entreprise.

Avec SwissLife Liberté Plus, vous choisissez un service de qualité.  
N'hésitez pas à consulter votre conseiller Swiss Life !

### Votre interlocuteur au quotidien :



**SwissLife Assurance  
et Patrimoine**

Siège social :  
86, boulevard Haussmann  
75380 Paris Cedex 08

SA au capital de  
141 494 381,54 €

Entreprise régie par  
le Code des Assurances  
341 785 632 RCS Paris

[www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr)